L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 4 JANVIER 1886.

Théâtre de l'Opéra.

Lorsque M. Cantin refusa, en 1871, la première œuvre de Lecocq : *La Fille de Mme Angot*, il commit une lourde erreur d'appréciation, une erreur financière aussi.

Bruxelles offrit vite une réparation au débutant, qui y obtint deux cents, ou deux cent cinquante représentations successives. L'écho de ce succès arriva vite à Paris, et M. Cantin, comprenant son faux pas, ne négligea rien pour faire sa paix avec le musicien captivant et heureux, et dût insister pour obtenir cette *Fille de Mme Angot* qu'il avait repoussée d'abord.

L'ouvrage était donc déjà très connu quand il fut transporté de Bruxelles sur la scène des Folies Dramatiques à Paris. Non-seulement il releva M. Cantin, dont la situation financière était devenue fort embarrassée, disait-on, mais il le fit riche.

On sait quelle a été depuis la lignée de ces trois actes; cette lignée se continue toujours, et Lecocq reste encore un des compositeurs les plus favoris dans le genre de l'opérette.

Le fait est que *La Fille de Mme Angot* est, dans cette ligne, l'une des productions les plus accomplies que nous sachions.

Le sujet en est heureux, bien mené. Il n'y est guère de longueurs ; tout cela a de l'entrain, de l'esprit. Vite la publie s'en est emparé, vite la plupart des motifs de ces trois actes se sont popularisés, vulgarisés.

Lecocq y a prouvé, du premier coup, qu'il allait compter au premier rang des successeurs d'Offenbach ; il en a obtenu les succès, sans l'imiter, et en ayant sa note à lui. *La Fille de Mme Angot* qui demeurera longtemps encore au répertoire, porte un double cachet : au premier, au troisième acte, c'est bien de l'opérette alerte, pimpante; le second acte a des visées à l'opéra comique, très souvent y touche de fort près. On pourrait citer là deux ou trois pages d'une touche très délicate, d'une véritable distinction.

Cependant malgré cette tendance manifeste à l'opéra-comique, Lecocq s'en est tenu à l'opérette pendant plus de q inze ans, et bien lui en a pris, car elle lui a valu renom et fortune.

L'année dernière seulement, on vers la fin de 1885, d'autres tauriers le tentèrent pourtant ; il s'avisa d'écrire un opéra-comique pour le théâtre que dirige M. Carvalho. L'essai ne fut guère heureux ; la musique de *Plutus* parut un peu terne, et ce fut tout au plus si Lecocq obtint un succès d'estime.

Sans doute il restera fidèle maintenant à ses premières amours.

La *Fille de Mme Angot* était reprise dimanche soir, devant une salle dont presque tous les sièges étaient occupés, malgré l'intensité du froid.

Il est rare que cette pièce, une enfant gâtée du parterre, ne soit pas chaudement accueillie à chacune de ses reprises. Une fois de plus on lui a fait belle réception; la plupart des morceaux en ont été applaudis et plusieurs bissés.

Nous ne chercherons pas là-dessus chicane au public, dont l'appréciation vaut infiniment mieux que la nôtre, et fait loi d'ailleurs. Néanmoins, à notre point de vue, la représentation n'a pas été ce qu'elle aurait pu être.

Bien évidemment l'ouvrage avait été remis hâtivement à la rampe; les exigences d'un répertoire à grandissime vitesse n'avaient pas permis de répétitions sans fin, nous l'imaginons, se contenter d'un raccord.

Aussi les mémoires n'étaient-elles pas bien sûres d'elles-mêmes; les hésitations étaient fréquentes, et cette préoccupation devait nécessairement influer sur le jeu, sur le chant.

Nous pensons donc qu'il est inutile d'entrer dans le compte-rendu de cette exécution incomplète. Nous en aurons une seconde ce soir, et d'elle seulement nous nous occuperons dans notre prochaine revue hebdomadaire, si d'autres soins plus importants ne nous sollicitent point.

L'événement de la semaine sera la reprise de *Norma*, qui aura lieu après-demain. Les *tôles* des deux prêtresses seront chantés par Mlle Rosaldi et Mme Dérivis ; celui de Pollion par M. Van Loo, et celui d'Orovèse, par M. Vernouillet. De grands soins ont été apportés à l'ouvrage ; tout porte à espérer une interprétation de nature à remettre en vogue la partition de Bellini.

N'anticipons pas cependant ; bornons nous à dire que le public aime à la voir reparaître sur l'affiche et il le prouve. En effet, on s'est hâté de s'inscrire au contrôle ; depuis plusieurs jours déjà le tableau de location est brillant. Il est probable qu'à l'ouverture du bureau jeudi, il restera fort peu de fauteuils disponibles, s'il en est.

Les études se poursuivent très activement pour *Romeo et Juliette* et *Le Tribut de Zamora*.

THÉATRE ST CHARLES.—Changement d'affiche. *False Shame, or Nice Tarts Eat, n'pris* tient la place de *Cricket on the Hearth*. La pièce a marché avec un ensemble qui ne peut résulter que d'un bon travail de répétitions. Ce n'est pas seulement l'ensemble qu'il faut citer, d'ailleurs; plusieurs des principaux artistes du Star Dramatic Company ont obtenu là un vif succès.

False Shame sera joué aujourd'hui en matinee et le soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Toujours gentille et sympathique au public, Mlle Myra Goodwin, qui porte fort gracieusement le travesti ; on le sait. C'est dans *Nell*, ouvrage déjà connu, qu'elle a reparu dimanche et hier.

L'accueil qu'elle a reçu à ces deux premières soirées, lui témoigne que les habitues du théâtre lui gardent un fort bon souvenir.

Dès son entrée en scène, on l'a saluée de bravos qu'elle a mérités souvent, au cours de la pièce, par son entrain comme actrice, danseuse et diseuse de chansonnettes.

Ce soir, troisième représentation de *Nell*.

FÊTE DE NUIT.—Le "Young Men's Excelsior Jr Benevolent Association" donnera, après-demain jeudi (Jour des Rois), son second bal paré et masqué. Il aura lieu à la salle de la Fraternité Union.

Prix du billet $1. Les dames seront admises sur invitation.

En même temps que le billet d'entrée on recevra, en entrant, un coupon donnant droit à un souper.

THÉATRE FARANTA.—L'engagement de M. D. E. Bandmann et de Mlle Louise Beaudet a été renouvelé; renouvellement plus que justifié par le succès de la première semaine. Cette seconde semaine s'est ouverte hier par *Macbeth*, dont les deux principaux rôles ont valu force bravos très légitimes aux deux artistes déjà nommés.

Le chef-d'œuvre de Shakespeare est de ceux qu'on ne se lasse pas d'entendre et d'admirer.

Aujourd'hui et demain, *Narcisse*. Jeudi en matinée : *Lady of Lyons* ; le soir : *Hood or Alive*.

GRAND OPERA HOUSE. — Dimanche prochain, 9 janvier, début de la troupe Harry Kennedy dans le drame de Bartley Campbell: *The White Slave*, avec décors entièrement nouveaux.

A UN CORRESPONDANT.—La définition de A n'est pas complète, mais elle se rapproche plus de la vérité que celle de B. Un individu né de parents, dont l'un est natif de la Louisiane, et dont l'autre est né en Europe, est Créole.

UN KID A PROCÈS.—La nouvelle loi scolaire française, dans son application, amènera de nombreux procès et des difficultés considérables.

Voici le commencement ; M. Badnel, évêque de Saint-Flour, intenta une action en revendication d'un legs de 10,000 fr. fait par M. Benoît Badnel, ancien curé d'Espalion, dont il est l'héritier, en faveur de l'école congréganiste de la ville.

Les grandes vitesses des navires.

Depuis que les chantiers et les arsenaux se sont mis à lancer des navires à très grande vitesse, on ne donne plus de rien ; on ne parle plus que de grands navires de commerce filant à des vitesses courantes de 20 à 21 nœuds. C'est là une erreur qu'il importe de ne pas laisser se propager, afin de ne pas fausser les idées.

Les vitesses de 16 nœuds sont et seront longtemps encore les grandes vitesses commerciales et les seules pratiquement réalisables en service. Qu'un steamer (même anglais), dans un coup de collier soutenu et dans toutes sortes de conditions favorables, réalise, pendant une longue période d'heures, les 20 ou 21 nœuds annoncés, cela est possible, mais ces tours de force ne peuvent se répéter trop souvent ni se maintenir indéfiniment, sans occasionner des fatigues et des avaries bien autrement préjudiciables que les retards possibles provenant d'une vitesse de 15 à 16 nœuds, très belle, d'ailleurs, et rationnellement soutenue.

Il ne faut pas oublier que l'on ne peut augmenter la vitesse d'un navire à vapeur qu'en augmentant les dimensions des machines et des chaudières, ainsi que des approvisionnements qu'elles comportent, notamment en charbon. Or, plus on augmente ces dimensions, plus on diminue le volume restant disponible dans le navire pour le transport des marchandises. Le maximum de vitesse serait atteint par un steamer ne portant absolument que ses chaudières, ses machines, son combustible et un petit équipage, résultat intéressant, sans doute, et vers lequel tendent certains navires de guerre, notamment les torpilleurs, inutile, en matière commerciale, on conviendra que c'est là un fâcheux idéal. Ces navires de commerce ne portant rien font songer à la fameuse et légendaire "casquette sans visière", pour l'armée, qui est très commode à la condition d'avoir une visière !

Donc, pas plus américains, que les français et les anglais, jusqu'à nouvel ordre, on ne sillonnera les mers à la vitesse obtenue de la maille des Indes sur les voies ferrées ; il faut se résigner à rester un peu dans la pratique et laisser les anglais annoncer des vitesses invraisemblables. Ce n'est pas, au reste, le seul tour qu'ils jouent au bon public en pareille matière ; il en est un, entre autres, bien amusant à signaler.

Lorsque celui de la *Gazette de France*—un steamer anglais, mal construit ou mal equipé, se trouve être victime d'un accident quelconque, abordage, naufrage, ou, parfois même, lorsque, ayant coulé à fond quelque part, il peut être renfloué, la connaissance des passagers et des commerçants dans ce steamer inabordable est obranlée. On s'étonne la mot pour éviter les atterrements ou les embarrassements sur la Méditerranée, de la disparition de ce navire, qui, en réalité, n'a pas bougé de place, et on se demande si ce n'est pas un fantôme qui a pris la fuite. Cette rixe a été le résultat de querelles précédentes, au sujet d'affaires de famille.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* :

"Il ressort, des informations officielles et d'autres renseignements dignes de foi, que l'on va augmenter considérablement les garnisons des frontières, et que les troupes du temps qui sont crées seront de cadres pour l'incorporation et l'instruction de soldats qui seront, ainsi, dans une situation particulière, vu qu'ils seront, en cas de mobilisation, immédiatement employés à défendre les frontières.

"Le correspondant berlinois ajoute que l'on prépare, dans les villes de l'est de la Prusse, des petites, tendant à engager le gouvernement à renforcer les garnisons de cette partie de l'Allemagne.

"La *Gazette de Tokelt* exprime l'opinion que la région dans laquelle est située cette place a besoin plus que toute autre de voir augmenter l'effectif de ses garnisons."

UN REPRÉSAILLE.—Tout Paris connait le capitaine Wyse, surnommé *Finch*, un Anglais qui fut consul au Japon.

A propos de la confirmation des jugements rendus par le tribunal de Blois, il était hier un fait dont il a été témoin lui-même.

Une dame avait laissé vivre sa petite fille. Condamnée à mort, elle vit le lendemain venir un commissionnaire qui prit mesure de sa taille et lui dit : "Dans six semaines après portant un chapeau de même dimension qu'elle, un peu plus grand seulement.

Puis on mit du feu dessous et de l'eau dedans qui tarda longtemps à chauffer.

Quand l'eau fut enfin en ébullition, on fit entrer la femme dans la chaudière et on l'y maintint jusqu'à entière cuisson à la grande satisfaction du public.

PAPIER SPÉCIAL.—A la suite de nombreuses plaintes portées cependant, tant dans les commissariats que à la préfecture de police, M. Gragnon, à Paris, a envoyé chez les débitants, notamment chez les crémiers, fruitiers, épiciers, etc., des inspecteurs qui y ont saisi du papier d'une fabrication spéciale, contenant une moindre proportion de gros, de sorte qu'un sac ou qu'un mordeau de ce papier, mesurant 15 centimètres carrés, pèse 12, 13 et même 15 grammes. Les commerçants ayant l'habitude de peser la marchandise avec le papier, on se rend compte du bénéfice que leur procure ce procédé.

Les inspecteurs ont constaté que quelques débitants empoignent plus de 1000 sacs par jour, ce qui leur permet de réaliser, en dehors des bénéfices ordinaires, un boni de 15 kilog. de marchandise sur la vente.

M. Gragnon a donné l'ordre de redoubler ces visites très fréquemment.

LES COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE.—Dans son dernier catalogue, un marchand de timbres-poste bien connu à Paris, offre 120 fr. pour chaque timbre toscan antérieur à 1860, et 4000 fr. pour ceux qui sont parfaitement conservés. Les timbres français de 1849 sont cotés 25 fr., ceux de l'île Maurice, pour $17, 2,000 fr., et ceux de la Guyane anglaise, pour 1856, de 500 à 1,000 francs.

On peut se faire une idée du nombre des collectionneurs en apprenant que Paris ne compte pas moins de cent cinquante marchands en gros de ces précieux carrés de papier.

Les amateurs de coléoptères les plus enragés sont des gens positifs à côté des fanatiques du timbre-poste. Cette absorbante passion a dévoré plus d'une existence et plus d'une fortune. Parmi les maîtres collectionneurs, on nous en cite un, habitant Varennes, qui possède environ un million et demi de timbres dont le classement occupe deux secrétaires.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1887.
Indications — Pour la Louisiane : beau temps, plus chaud ; vents du sud.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1887
Thermomètre de R. SCHMITT, Opticien.
No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	21	6 au-dessus de 0
Midi	32	0 " "
3 P. M.	33	½ au-dessus de 0
6 P. M.	32	0 " "

NDe-Orléans, 3 janvier 1887, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	27	Nashville, Tenn.	16
Augusta, Ga	27	Pittsburg, Pa	15
Savannah, Ga	32	Cairo, Ill	15
Mobile, Ala	30	Davenport, Iowa	3
Montgomery, Ala	29	Dubuque, Iowa	2
Vicksburg, Miss	25	Keokuk, Iowa	9
Galveston, Tex	31	La Crosse, Wis	11
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	30
Shreveport, La	26	St-Paul, Minn	9
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	18
Chattanooga, Tenn	22	Omaha, Neb	13
Cincinnati, O	11	Yankton, D. T	12
Louisville, Ky	14	Key West, Fla	56
Memphis, Tenn	15	Nlle-Orléans, La	30

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Bennett à Mlle Blanche M. Renacli.
William Fourroy à Mme Florence Lambert.
Lucius M. Harris à Mlle Asenith C. Fonda.

Naissances.

Mme Sidney F. Lewis, une fille.
Mme Eugène François, une fille.
Mme Antoine Lallande, une fille.
Mme Eugène Martin, un garçon.
Mme August Gerhard, une fille.
Mme Henry Herrmann, un garçon.
Mme Theodore Starkey, un garçon.

Décès.

Katie Duprat, 6 ans, 416 rue Lafayette;
Louise A. Ferrande, 75 ans, Asile de la Sainte Famille;
Arnold A. Coste, 3 ans, 226 rue de Chartres;
Joseph Kients, 2 mois, coin des rues Bartholomy et Villere;
Mme Veuve Elizabeth Wilts, 81 ans, 405 rue Nord Rempart;
Salvador Paris, 72 ans, 139 rue Decatur;
Surilda Garner, 41 ans, 459 1/2 rue Seconde;
John M. Gould, 70 ans, coin des rues Jackson et Prytania;
George W. Johnson, 6 jours, coin des rues Jersey et Constantinople.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 108 personnes, dont 14 de la phthisie pulmonaire, 1 de fièvres diverses, 4 de la diphtérie.

Ages.—Au-dessous d'un an, 16 ; de 1 à 2 ans, 6 ; de 2 à 5 ans, 3 ; de 5 à 10 ans, 4 ; de 10 à 15 ans, 2 ; de 15 à 20 ans, 2 ; de 20 à 25 ans, 3 ; de 25 à 30 ans, 7 ; de 30 à 40 ans 7 ; de 40 à 50 ans, 14 ; de 50 à 60 ans, 14 ; de 60 à 70 ans, 17 ; de 70 à 80 ans, 10 ; de 80 à 90 ans, 5 ; de 90 à 100 ans, 2, 100 ans et au-dessus, 0.

Nationalités — Anglais, 0 ; Français, 5 ; Allemands, 10 ; Irlandais, 13 ; Italiens, 1 ; Louisianais, 55 ; Américains [autres que Louisianais], 21 ; Espagnols, 0.

Il est mort 59 personnes du sexe masculin, et 49 du sexe féminin.

Il y a eu 15 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 19 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an] dans la semaine. 21·86 ; blancs, 28·22 couleur, 23·60.

Ventes inscrites aux bureaux de annotateur désaliénations :

Dr Geo. Jno. Friederichs à Terence O'Brien, quatre terrains dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Bellecastle et Dufossat, $3500.

Terance O'Brien au Dr Geo. Jno. Friederichs, trois terrains dans le sixième district, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Jersey et Lavoe, $1200.

Frank Payne Stone à Martin Ford, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Bolivar et Bertrand, $775.

John Smith à John Berg, un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Guiseau, Galvez, Ste-Anne et Johnson, $250.

Francis Graham à George Alfred Hero, sept terrains dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Front, Delta, Lafayette et Girod, $1,600.

Cour supreme.—L'Etat contre—Stephens l'état ex rel Smith contre Judge—Koop Hanneman & Cie contre Blaffer et autre—Bright contre Thompson, refus d'une nouvelle audition de cause—décisions du chef de justice Bermudez.

World's industrial au C. C. Exposition contre north Central and S. A. Exposition—sur l'intervention et la 3me opposition de Samuel M. Todd et autre—

Le jugement auquel il est fait appel est annulé, en retranchant la partie qui a rapport à l'allocation d'une somme de $1,514 15 destinée au paiement des demandeurs.

L'Etat ex rel. Mme Hirsch, femme etc., contre le juge de la 10me cour judiciaire de district et le juge de paix du 6me ward, paroisse Ste. Marie.

Dans ce procès, les défendeurs sont accusés d'abus de pouvoir et de déni de justice dans un procès qui avait été soumis à leur juridiction.

La cour ordonne l'annulation de la prohibition émise par le juge de District. Elle ordonne de plus qu'il soit défendu à la même cour de donner un juge de paix une autre juridiction que la sienne.

Refus du mandamus demandé.

Juge Poché.

L'Etat ex rel., Mme Anna Hugghe contre J. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District. Demande d'un mandamus dans par lequel le juge sera forcé d'admettre une injonction empêchant l'exécution d'un jugement. Le mandamus est refusé.

Cour Civile de District. — Louis Estinod contre Armand Leufent. —Procès sont une note de $500.

John B. Calles contre la Louisville New-Orleans and Texas R. R. Co.—Procès pour $1500 de dommages pour une mule tuée.

Drummond Tobacco Co. contre Otto F. Briede.—Procès pour $146.

Cour Criminelle de District—Section A—Juge Roman :—Petit Jury :

Ben Omrato.	Geo C. Mason.
John W. Parker.	Nick Bindo.
Adolph Menard.	Chas J. Melchior.
Geo Pilsbury.	Arthur Mendelsons.
Wm Zimmerman.	Dennis Mahoney.
Harris K. Lewis.	B. F. Parkinson.
Henry Opitz.	Wm C. West.
Jos G. Feuchtwanger.	Joseph Frigne.
John F. Ryan.	Jules Beatzech.
Henry Utea	Théophile Theriot.
Charles Gros.	Bernhard Rasmussen.
George W. Lubmann.	William J. Maltby.
J. N. Bourad.	T. J. Eagan.
David T. Germier.	Philip Weinmeister.
Leonard Naef.	C. W. Kathing.
David M. Moore.	Henry C. Cooney.
Gerald E. Mick.	John S. Mobles.
Albert Montgomery.	A. J. Gallaron.
Francis T. Opie.	Jos Neyrey.
Hypolite Barrault.	John H. Landwehr.
Frank Barbarat.	J. D. O'Brien.
Fred. K. Lopez.	Alfred M. Moulton.
Raul Pecaut.	Benjamin J. Moss.
W. F. Kau.	John H. Smith.
A. H. Murray.	

Section B.—

Henry Menard.	Octave Legerue.
James W. Rosenthal.	Alexis Dionet.
Oscar Mush.	Henry P. Pond.
W. P. Michaels.	Jos. Faber.
Francis T. Bradway.	Ernest Lanneux.
Robert Marley.	Albert McIlednond.
Julius Lavigne.	A. P. Egan.
Henry Block.	C. Mehle.
C. S. Lewis.	Samuel Meyer.
L. H. Terry.	Wm. Reineke.
Peter H. Lewis.	
Emile J. Matthes.	Louis D. Fincke
Corneius B. Mellinger.	Walter L. McCormier.
Martin Eagan.	Henry Oberfeld.
Henry A. McGregor	John A. Parodi.
Daniel Meyers.	Emile Pendlumme.
George DeArmas.	A. W. Moffett.
Jules Duret.	W. H. Ellis.
Jos P. Heckley.	Hy. C. Prevost.
Geo. B. Raymond.	Daniel Mayer.
Raymond P. Claret.	James Kenny.
Jos. Lamothe.	David Desaizer.
Samuel I. Patton.	Augustus Rice.
Louis Chandel.	G. F. Mason.
	Samuel Levy.
G. Montreuil.	Alfred Eckert.
Joseph G. Salmen.	E. D. Lyons.
John A. Kelley	Charles Oliver.
A. Mothe.	Wm. Socola.

Cour du recorder Burthe. — Wm Dayle, léger vol, $250 de caution.

Edgard Braud, voies de fait, $500 de caution.

Vol.—Un nègre du nom de Toby Washington, qui habite rue de Chartres No. 660 s'est plaint à la police, que dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, un inconnu qui avait pénétré chez lui, lui avait volé une boîte en fer contenant des papiers relatifs aux associations, "Laborers Protective Benevolent," et "Amozine Baptiste Church" ; elle contenait aussi des titres de propriété, des reçus de taxes, un billet de $50 à l'ordre de Erman Nicholls, un reçu de $25 pour l'achat d'un lot de terrain appartenant à J. B. Arnauld.

Enfin différents autres reçus, des polices d'assurance et une somme de $10. Le voleur s'était introduit par la porte latérale au moyen de la clef qui avait été laissée sur la fenêtre de façade. La clef a aussi été emportée.

Washington s'est rendu à la 5me station où avait été déposée la boîte par M. E. S. Curry qui l'avait trouvée dans la rue. Elle a été reconnue par Washington.

Rixe.—Dimanche, entre 3 et 4 heures du matin, une rixe s'est élevée au No. 166 de la rue Villeré, près Ste.-Anne, entre deux nègres, Antohio Francis et Charles Joliboir. Le premier a été dangereusement blessé d'un coup de couteau dans l'aine par son adversaire qui a pris la fuite. Cette rixe a été le résultat de querelles précédentes, au sujet d'affaires de famille.

Incendies.—Hier matin à 5 heures 35, des étincelles qui se sont échappées d'une cheminée ont mis le feu à la toiture en bois d'une maison située rue St-Charles, entre les avenues Short et Carrollton. Le toit a été endommagé pour $120. On ignore si la maison est avariée.

L'alarme a été donnée à la botte 4.

Hier à 9 heures 20 du matin le feu a pris à la toiture d'une maison en bois située rue de Chartres No 414.

Cette maison, qui appartient à M. Alexander Brewster et qui est occupée par des familles de couleur a été endommagée pour $100 environ ; elle est assurée, mais on ignore à quelle compagnie.

Le mobilier d'un des locataires a été endommagé pour $50 ; il n'est pas assuré.

Le feu a gagné ensuite le No 412 de la rue de Chartres. $75 environ de dégats, couverts par une assurance de $500 à la Continental Co. de New York.

Le mobilier qui n'était pas assuré n'a essuyé aucun dommage.

Le feu a été mis par des étincelles.

Dimanche, à 3 h. 45 de l'après-midi, l'alarme a été donnée à la boîte No. 415 pour un feu de cheminée qui venait de se déclarer au No. 208 de la rue Maudeville.

Le feu a été éteint sans dommages importants.

Dimanche à 11 heures 30 du matin, le toit d'une maison situé rue Washington, entre Quatrième et Plum, sur lequel étaient tombés des étincelles, a été endommagé pour $20 environ. Le feu a été éteint avant qu'il en soit résulté d'autres dommages et qu'il ait été nécessaire de donner l'alarme.

Dans la même journée, à midi 45, le feu a causé pour $250 environ de dommages à l'habitation de M. De Armas, encoignure Robertson et Champs-Elysées. L'immeuble est assuré ; $5,000 à la Compagnie Germania.

Le feu a été causé par le mauvais état du tuyau d'une cheminée.

Samedi, à 7 heures 30 du soir, le feu a pris dans l'épicerie de M. Nicholas Lavie, rue Dryades No. 190.

Maison, stock et mobilier, tout a été la proie des flammes, qui ont bientôt gagné la maison voisine, No. 192. Le stock était assuré $600, le mobilier $100.

Le No. 188 a été endommagé légèrement par le feu et par l'eau.

Les 192 à surtout été endommagé par l'eau.

Tous ces immeubles appartiennent à M. John Clark, et sont assurés $5,500 à la Compagnie Teutonia.

Hier à 1 heure, Mme Hirsch, femme etc., contre le juge de la 10me cour judiciaire de district et le juge de paix du 6me ward, paroisse Ste. Marie.

Dans ce procès, les défendeurs sont accusés d'abus de pouvoir et de déni de justice dans un procès qui avait été soumis à leur juridiction.

La cour ordonne l'annulation de la prohibition émise par le juge de District. Elle ordonne de plus qu'il soit défendu à la même cour de donner au juge de paix une autre juridiction que la sienne.

Refus du mandamus demandé.

Juge Poché.

L'Etat ex rel., Mme Anna Hugghe contre J. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District. Demande d'un mandamus dans par lequel le juge sera forcé d'admettre une injonction empêchant l'exécution d'un jugement. Le mandamus est refusé.

Cour Civile de District. — Louis Estinod contre Armand Leufent. —Procès sont une note de $500.

John B. Calles contre la Louisville New-Orleans and Texas R. R. Co.—Procès pour $1500 de dommages pour une mule tuée.

Drummond Tobacco Co. contre Otto F. Briede.—Procès pour $146.

Cour Criminelle de District—Section A—Juge Roman :—Petit Jury :

Ben Omrato.	Geo C. Mason.
John W. Parker.	Nick Bindo.
Adolph Menard.	Chas J. Melchior.
Geo Pilsbury.	Arthur Mendelsons.
Wm Zimmerman.	Dennis Mahoney.
Harris K. Lewis.	B. F. Parkinson.
Henry Opitz.	Wm C. West.
Jos G. Feuchtwanger.	Joseph Frigne.
John F. Ryan.	Jules Beatzech.
Henry Utea	Théophile Theriot.
Charles Gros.	Bernhard Rasmussen.
George W. Lubmann.	William J. Maltby.
J. N. Bourad.	T. J. Eagan.
David T. Germier.	Philip Weinmeister.
Leonard Naef.	C. W. Kathing.
David M. Moore.	Henry C. Cooney.
Gerald E. Mick.	John S. Mobles.
Albert Montgomery.	A. J. Gallaron.
Francis T. Opie.	Jos Neyrey.
Hypolite Barrault.	John H. Landwehr.
Frank Barbarat.	J. D. O'Brien.
Fred. K. Lopez.	Alfred M. Moulton.
Raul Pecaut.	Benjamin J. Moss.
W. F. Kau.	John H. Smith.
A. H. Murray.	

Section B.—

Henry Menard.	Octave Legerue.
James W. Rosenthal.	Alexis Dionet.
Oscar Mush.	Henry P. Pond.
W. P. Michaels.	Jos. Faber.
Francis T. Bradway.	Ernest Lanneux.
Robert Marley.	Albert McIlednond.
Julius Lavigne.	A. P. Egan.
Henry Block.	C. Mehle.
C. S. Lewis.	Samuel Meyer.
L. H. Terry.	Wm. Reineke.
Peter H. Lewis.	
Emile J. Matthes.	Louis D. Fincke
Corneius B. Mellinger.	Walter L. McCormier.
Martin Eagan.	Henry Oberfeld.
Henry A. McGregor	John A. Parodi.
Daniel Meyers.	Emile Pendlumme.
George DeArmas.	A. W. Moffett.
Jules Duret.	W. H. Ellis.
Jos P. Heckley.	Hy. C. Prevost.
Geo. B. Raymond.	Daniel Mayer.
Raymond P. Claret.	James Kenny.
Jos. Lamothe.	David Desaizer.
Samuel I. Patton.	Augustus Rice.
Louis Chandel.	G. F. Mason.
	Samuel Levy.
G. Montreuil.	Alfred Eckert.
Joseph G. Salmen.	E. D. Lyons.
John A. Kelley	Charles Oliver.
A. Mothe.	Wm. Socola.

Cour du recorder Burthe. — Wm Dayle, léger vol, $250 de caution.

Edgard Braud, voies de fait, $500 de caution.

Vol.—Un nègre du nom de Toby Washington, qui habite rue de Chartres No. 660 s'est plaint à la police, que dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, un inconnu qui avait pénétré chez lui, lui avait volé une boîte en fer contenant des papiers relatifs aux associations, "Laborers Protective Benevolent," et "Amozine Baptiste Church" ; elle contenait aussi des titres de propriété, des reçus de taxes, un billet de $50 à l'ordre de Erman Nicholls, un reçu de $25 pour l'achat d'un lot de terrain appartenant à J. B. Arnauld.

Enfin différents autres reçus, des polices d'assurance et une somme de $10. Le voleur s'était introduit par la porte latérale au moyen de la clef qui avait été laissée sur la fenêtre de façade. La clef a aussi été emportée.

Washington s'est rendu à la 5me station où avait été déposée la boîte par M. E. S. Curry qui l'avait trouvée dans la rue. Elle a été reconnue par Washington.

Rixe.—Dimanche, entre 3 et 4 heures du matin, une rixe s'est élevée au No. 166 de la rue Villeré, près Ste.-Anne, entre deux nègres, Antohio Francis et Charles Joliboir. Le premier a été dangereusement blessé d'un coup de couteau dans l'aine par son adversaire qui a pris la fuite. Cette rixe a été le résultat de querelles précédentes, au sujet d'affaires de famille.

L'Attorney de District Lionel Adams a eu hier un long entretien avec les juges Roman et Baker et avec le juge Tissot lui-même, pour savoir si ce dernier avait ou non le droit d'émettre une injonction contre l'application d'une *loi criminelle*. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet et le procès qui doit valider ou invalider l'injonction du juge Tissot n'a pas encore été fixé.

On pense cependant que l'affaire viendra vendredi, devant les cours.

Voici les noms qui ont été rapportés à la police :

PREMIER PRECINCT.

Buvettes—William Detzman, No 217 Nord Poydras.

Bernard Maylie, No 233 Nord Poydras.

Bernard Borey, No 232 Sud Poydras.

Patrick Sweeney, No 225 Nord Poydras.

Jeff. Menard, No 221 Nord Poydras.

Emile Dietrich, Baronne et Union.

Wm Bulger, 202 Poydras.

Chas Durr, 92 Baronne.

Jos A. Walker, St-Charles et Canal, Val Merz, No 15 St-Charles.

W. J. Schwanu, No 19 St-Charles.

Jos. Voegtle, encoignure Poydras et St-Charles.

John Smith, No 143 Gravier.

R. Wirth, No 128 Gravier.

J. Miller, encoignure St-Charles et Commune.

Léon Lamothe, Hotel St-Charles.

G. Valets, No 44 rue St-Charles.

B. Salmon, coin Camp et Commercial Alley.

B. Trisy, coin Camp et Poydras.

J. Oile, coin Girod et Tonti.

George Green, No 1222 Carondelet.

Paul Blum, No 166 Commune.

Chas. H. Hamilton, No 160 rue Commune.

Leonard Musshac, 301 Poydras.

J. Williams, 57 Front.

Jacob Alt, 33 Delta.

J. Williams, 55 Del-a.

J. H. Bujurin, 59 Nord Market.

J. Welshe, No 76 Sud Market.

J. J. Tanner, No 4 Carondelet.

Ed. Grase, Tulane avenue et Claiborne.

F. Bertrand, No 134 Canal.

Salvadore Ville, No. 39 Sud Claiborne.

Buvette et grocerie—Henry Grover, St Joseph et Magasin ; A. Riedl, Commerce et Franklin.

Saloon de barbe—George Hubens, No. 149 Commune ; Julin Corinuasse, No. 190 Rempart.

Bois et charbon—W. Reichert, Howard et Gasquet ; Chas Biggio, Howard et Gasquet.

Chaussures et vêtements—S. Heiman, No. 205 Poydras.

CINQUIÈME PRÉCINCT.

Buvettes—Peter Younghlood, Decatur et Champs Elysées ; M. Leroy, Montegut et Nord Peters ; John Maurras, Feldinand et Chartres.

Groceries et buvettes—N. Berg, Claiborne et St. Antoine ; L. Weilgart, Labarpe et Roman ; E. Olivier, Derbigny et Columbus ; N. Fuller, Labarpe et Burgenois ; J. H. Warner, Champs Elysées et Galvez ; A. Bernard, Delhomme et Urquhart ; A Herzog, Claiborne et Champs Elysées ; John Saulbolt, St. Claude et Columbus ; Gabriel Bontagnan, St. Claude et Columbus ; Alex Saggesson, St Claude et St. Bernard ; B. Mahler, Union et Regale ; John Apfel, Chartres et Français ; Guillaume Villemin, Union et Bourgogne ; D. Vortz, Louisa et Rempart ; L. Heltz, Barthelme et Rempart ; Chris Ehrens, Congrès et Rempart.

Boutiques de fruits, huitres, bois et charbon—Gus. Schenet, Labarpe et Tonti ; Marzin & Bros, Moralez et Columbus ; Peter Cosman, Louisa et Rempart ; Nicholas de Buenos, North Petrs et Marigny ; Wm Motz, Dauphine et Marigny ; Mary Mahoney, Marigny, Englers et St. Claude ; Mme C. Ferry, avenue Washington et Marais.

Magasin d'habillements—John Woodke, North Peters et Marigny.

SIXIÈME PRECINCT.

Buvettes—A. F. Michell, coin Tchoupitoulas et Cadiz ; George Haner, Lyon et Prytania ; Ed Coral, Hurat et Boulevard

Groceries et Buvettes—N. Smith, Melpomène et Bellecastle ; Louis Rabs, Toledano et Carondelet ; Mme White, St Charles et Henry Clay.

Jeux de dés—Jos Roberts, avec de de la Louisiane et Magasine ; Lilly Roberts, Constantinople et Laurel ; H. Carambat, Austerlitz et Tchoupitoulas.

SEPT SUB PRECINCT (CARROLLTON.)

Buvettes—Chas. Schnauder, St. Charles et Dublin ; Carrollton Hôtel, buvette et jardin de bier.

DIXIÈME PREC